

Académie du DOUBS
Ecole Primaire Dannemarie sur Crête
1 Rue du Quétis
25410 Dannemarie sur Crête

☎ 03 81 58 68 33
✉ ecole.dannemarie@ac-besancon.fr

PV du conseil d'école du 8 novembre 2022

Personnes présentes :

- M PERRIN Président du syndicat scolaire et maire de Dannemarie
 - Mme LAMBLA, vice-présidente du syndicat scolaire et 1^{ère} adjointe de Velesmes
 - M. LINDEPERG, Adjoint de Dannemarie Sur Crête et représentant du Syndicat Scolaire
 - Mmes/M les représentants de Parents d'Elèves : Alice SAILLOUR, Mathieu AMIOTTE, Hélène DIETRICH, Mathieu ROY, Magalie BRUNNER, Christophe THOMAS, Stéphanie WETSTEIN, Eglantine CHAFFIN, Sandra DETEZ
- Enseignants : Mmes FIX, BOHY, POUX, COEURDEVEY, JAMAIGNE, QUIVOGNE, M. MINOUX, M. STEFANETTI
Atsem : Mme DREZET
FRANCAS : Mme BERGER, Directrice, M Antoine

Personnes excusées : Mme BOREY (enseignante mobilisée par une réunion à l'Inspection Académique), Mme ALTMAYER, Mme KROUK, M THOMAS (représentants de parents d'élèves)

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance.

1. **Présentation des membres du Conseil d'Ecole**
2. **Compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves**
3. **Approbation du compte-rendu du 14 juin 2022**
4. **Rappel des attributions du Conseil d'Ecole**
5. **Effectifs et organisation interne de l'école**
6. **Point de rentrée, actions pédagogiques réalisées ou programmées**
7. **Sécurité : exercice alerte incendie et exercice alerte attentat intrusion.**
8. **Bilan de la coopérative scolaire année 2021/2022**
9. **Présentation de l'Envolée. Actions réalisées et à venir.**
10. **Questions diverses.**

Ouverture du conseil à 18h15.

Secrétaire de séance : Mme QUIVOGNE

Message préalable :

Très attristée par le décès de Christine BARBEAUX, qui a travaillé de nombreuses années dans notre école, l'équipe enseignante tient à saluer son travail remarquable et apporte son soutien le plus chaleureux à sa famille. L'ensemble du Conseil d'Ecole s'associe à ce message.

1) Tour de table de présentation des membres du Conseil d'Ecole.

Voir liste des présents.

2) Compte-rendu des élections de représentants de Parents d'Elèves :

Ont été élus à l'issue du scrutin du 7 octobre 2022, avec un taux de participation 36% :

	Nom	Prénom	Classe représentée
Titulaires	DIETRICH	Hélène	PS/MS
	SAILLOUR	Alice	PS/GS
	ROY	Mathieu	GS/CP
	WETSTEIN	Stéphanie	CE1
	CHAFFIN	Eglantine	CE1/CE2
	BOUZAKRI	Abdella	CE2
	BRUNNER	Magali	CM1
	DETEZ	Sandra	CM2
Suppléants	THOMAS	Christophe	PS/MS
	KROUK	Amélie	CE1
	AMIOTTE	Mathieu	CP
	ALTMAYER	Clémence	CE1/CE2

L'équipe enseignante remercie les parents élus pour leur engagement au service de l'école.

3) Approbation du CR du conseil d'école du 14 juin 2022 :

Le PV du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

En l'absence de demandes de modification, le Règlement Intérieur actuel reste en vigueur.

Pour rappel : les délibérations du Conseil d'Ecole

Membres avec voix délibérative :

- Le directeur de l'école (Président du CE)
- Deux élus : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- Les enseignants de l'école et les maîtres remplaçants exerçant au moment de la tenue du conseil
- Un des membres du RASED intervenant dans l'école
- Les représentants des parents d'élèves élus en nombre égal au nombre de classes de l'école
- Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

4) Les principales attributions du Conseil d'Ecole

(Pour la version intégrale, se référer aux articles D411-1 à D411-9 du Code de l'éducation)

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- Adopte le projet d'école
- Est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens, accueil des enfants en situation de handicap, activités périscolaires, protection et sécurité des enfants, respect et mise en application des valeurs et principes de la République)

5) Effectifs et organisation de l'école

Les changements dans l'équipe : Départs de Mme MONGIN et Mme CONCHE.

Arrivée de M. MINOUX et Mme FIX.

2 ATSEM Laurence DREZET et Béatrice RAVET / 2 personnels AESH à plein temps (Christelle GIRAUD et Isabelle HYENNE).

Service civique : Mlle Léa BLANC a été recrutée à compter du 20 octobre 2022, pour l'année scolaire. Elle intervient dans toutes les classes, en particulier en classe des PS/MS.

PS/MS	M. MINOUX	Atsem	Mme DREZET	9 + 21 = 30
PS/GS	Mme BOHY	Atsem	Mme RAVET	9 + 15 = 24
GS/CP	Mme JAMAIGNE			4 + 19 = 23
CE1	Mme COEURDEVEY			21
CE1 / CE2	Mme FIX			11 + 7 = 18
CE2	Mme QUIVOGNE			24
CM1	Mme BOREY			25
CM2	Mme POUX (et M. STEFANETTI)			26
			TOTAL	191

Classe de Mme Bohy l'après-midi : 19 GS + les 4 GS de Mme Jamaigne qui les rejoignent.

Question de M Perrin: évolution des effectifs des maternelles pour la rentrée prochaine et pour les années à venir : une vingtaine d'élèves seraient déjà à prévoir pour septembre 2023.

Effectif qui restera relativement stable pour la rentrée 2023/2024.

A voir les années suivantes...

6) Actions pédagogiques réalisées depuis la rentrée ou à venir

Projets communs : Livré élu / La Citadelle chante / Projets sportifs interclasses / Spectacles vivants / Piscine et patinoire / 11 novembre / travail avec la Bibliothèque de Dannemarie (avec Céline la bibliothécaire)/ Projet Musical avec l'association Musidann et chants de Noël.

PS/MS : Projet à l'année sur les oiseaux. Réalisation d'affiches collectives (arbres avec oiseaux coloriées comme Fernand Léger en dépassant avec des aplats de couleur) / Lecture d'albums en rapport avec le thème, de documentaires. Chansons sur le même thème / Thème des sorcières avec Halloween en Octobre / Sortie à la

ludothèque pour jouer sur le thème "Chez le vétérinaire" le vendredi 18 novembre. Au moins 4 adultes sont nécessaires pour encadrer la classe en sortie (30 élèves). Mots passés dans les cahiers aujourd'hui pour d'éventuels accompagnateurs en plus.

PS/GS : Voyage dans les forêts du monde avec le loup en associant un conte traditionnel avec la forêt avec laquelle on travaille/ Activités avec Daniel Courtois (ancien cantonnier et fervent connaisseur de la nature locale) sur ce thème + Bibliothèque/ Ludothèque

GS/CP : Bibliothèque le jeudi tous les quinze jours / Cycle piscine et cycle patinoire / Spectacle au Théâtre de l'Espace à Besançon / Participation à la cérémonie du 11 novembre : réciter un poème "Les tranchées" / En ce début d'année, chaque élève de CP a un "projet de lecteur", le but étant de réussir à se projeter dans l'apprentissage de la lecture en ayant un objectif à atteindre. L'objectif est de savoir lire un livre de son choix aux élèves de Grande Section en fin d'année scolaire. Classe très agréable avec des élèves motivés et travailleurs.

CE1 : cycle piscine, livre élu, la Citadelle Chante, lecture des CE1 aux élèves de Mme Bohy, sortie théâtre en décembre.

CE1/CE2 : Piscine en cours, inscription à deux spectacles 'les deux scènes' / patinoire en février / partenariat e-twinning BESACL : échange avec une classe au Canada. Echange écrit, oral / participation au livre élu.

CE2 : Patinoire, correspondance postale et par mail avec une classe de l'école de la Butte à Besançon, la Citadelle Chante, sortie théâtre en décembre.

CM1 : Participation au concours Kili: questions pour un scientifique (10 novembre au 8 décembre) / Projet Pasteur en partenariat avec Les amis de Pasteur (en attente) / Environnement, participation au projet look up (imaginer le futur en 2050) / Cycle patinoire (6 séances) / Spectacles au théâtre de l'Espace: Multigrouillaes le vendredi 9 décembre / Ombre et lumière, tout court le vendredi 7 avril / Participation au concours Champions de la lecture

CM2 : - Le défi ecosystem (recyclage): sensibiliser les élèves au développement durable à travers la seconde vie des équipements électriques, électroniques et des ampoules (réaliser 3 défis parmi les 9 proposés (comprendre, transformer, réparer, donner, collecter, agir, imaginer, s'engager et partager). Tous les 1000 défis validés : une mission d'électrification de L'ONG des Electriciens sans frontières est enclenchée / Projet en partenariat avec Les amis de Pasteur (en attente) / Environnement, participation au projet 2050, Look up ! / Spectacles au théâtre de l'Espace: Multigrouillaes le vendredi 9 décembre / Ombre et lumière, tout court le vendredi 7 avril / participation au concours Champions de la lecture / voir si possibilité de travailler sur le projet du Pontot en lien avec le programme de sciences sur la rivière (sa morphologie et son écosystème) : réponse de M Perrin, le délais du projet sera plutôt plus lointain : voir peut-être avec M. Favori à Velesmes-Essards / Réemploi du matériel sur le site du magasin « Bricostock » à l'entrée du village : / Ecriture et publication d'une nouvelle.

De nombreux beaux projets sont donc en place cette année ! N'oublions pas que le projet primordial de l'école est d'apprendre à « lire/écrire/compter ».

Question de M. Amiotte : Temps moyen de sport pour chaque classe ?

Réponse : 3h par semaine mais cette moyenne peut fluctuer suivant les cycles, les projets (natation/ patinoire/ randonnées ...), les conditions météorologiques

7) Sécurité :

Rappels importants :

L'âge légal pour circuler en trottinette électrique est de 12 ans et de 14 ans pour un vélo électrique. **Aucun élève de l'école n'est en âge de se déplacer avec ce type d'engin.**

L'âge minimum requis pour être inscrit sur les réseaux sociaux est de 13 ans. **Aucun élève de l'école n'est en âge de posséder un compte sur un réseau social. (La « majorité numérique » a été fixée à 15 ans).**

Exercices de mise en sécurité des élèves et personnels :

Un exercice d'évacuation « alerte incendie » a été mis en œuvre le 27/09/2021, en maternelle et en élémentaire. Il s'est déroulé dans le calme, efficacement, sans difficultés particulières.

Le Rectorat nous informe qu'un exercice académique « attentat intrusion » se déroulera prochainement. L'ensemble de la communauté éducative sera informé quelques jours avant l'exercice.

8) Bilan de la coopérative scolaire année 2021/2022

Total des charges: 14 763,34 € Total des produits (B) : 14 043 €

Résultat de l'année 2021 - 2022: -720,34 €

A la date de rentrée, l'état des finances fait apparaître un solde positif de 4 149,91 €

Le budget transport est la dépense la plus importante dans les charges. Grâce à la participation du SIVOM, la participation ponctuelle des familles pour certains projets nécessitant des transports et la large participation de l'ENVOLEE, l'augmentation du coût des transports a pu être minimisée l'année dernière.

Participation des familles pour l'année 2022 / 2023 : 2584 €

l'ENVOLEE à un rôle très important dans la réalisation de projets : environ 3 000 € pour l'année 2021/2022.

9) Présentation de l'Envolée et actions à venir.

Action année 2021/2022 : Tombola + distribution de sablés pour Noël

Boum (1^{er} avril) + vente de chocolats de Pâques

Photo de classe

Conférence sur le harcèlement (10 mai)

Kermesse de fin d'année (1^{er} juillet)

Réélection d'un nouveau bureau : Présidente : Mme Roy

Vice-Président : M Malivernay

Trésorière Mme Cuinet

Vice-Trésorier M Donier

Secrétaire Mme Detez

Vice-Secrétaire : Mme Ecarnot

Validation d'un financement de la coopérative scolaire de 4€ par élève.

Projets pour cette année :

Actions pour Noël en lien avec les chants préparés dans les classes

Boum de carnaval : 24 février

Kermesse prévue le vendredi 30 juin 2023

Réunion pour affiner le projet de Noël : mercredi 9 novembre.

10) Questions diverses transmises par les parents :

- Etude isolation phonique dans le bâtiment de la cantine et bilan thermique et travaux programmés / calendrier ?
Intervention de M Perrin, Récapitulatif rénovation des bâtiments : projet débuté il y a plus d'un an avec l'appui du Grand Besançon. Le budget initial était de 1 million d'euros. On note une augmentation du coût lié au contexte économique général. Idée d'installer une chaufferie bois et rénovation des 2 bâtiments de l'école maternelle. Mise en place de panneaux photovoltaïques. Participation financière par les habitants de la commune.

Délai et projection de la mise en place de ce projet : début d'année 2023, il pourrait y avoir un échéancier des travaux.

Ecocitoyenneté : importance de prendre en compte ce point.

- Installation du dispositif d'alerte PPMS Mykeeper (anti intrusion type « tadoo »): programmé le 2 décembre, avec formation des personnels.

- Poubelles intérieures et extérieures : faire un état des lieux du nombre et de leur capacité + toilettes : penser aux grandes filles...

- Utilisation de la salle polyvalente à définir par un calendrier (voir avec chaque enseignant).

- Enregistrements, bruit et punitions à la cantine : intervention de Mme Brunner : nécessité de trouver une solution d'un moment de détente des enfants mais tout en respectant un bruit raisonnable avec ajustements en termes de mobilier.

Il y a eu une visite inopinée des membres du syndicat à la cantine. Ils ont observé une nuisance sonore.

Question de la part de l'équipe pédagogique : n'est-il pas possible de faire manger les élèves dans la salle polyvalente plus grande et spacieuse que l'actuelle salle de restauration ? Réponse de M Perrin : pas possible, elle est inappropriée en termes de contraintes et normes d'hygiène.

- Qu'est-ce que l'école met en place pour lutter contre le harcèlement. Le programme pHARe a-t-il déjà été évoqué ?
Le programme pPHARe (dispositif anti-harcèlement mis en lumière par le ministre) se met en œuvre dans toutes les écoles cette année scolaire, y compris à Dannemarie, déjà dans le projet depuis l'an dernier. La référente académique de cette action (psychologue scolaire) sera présente au prochain Conseil d'École, et un compte-rendu sera donné par rapport aux actions mises en œuvre (enquêtes à destination des élèves, des familles, discussions ...).

- Cigarettes : Des parents fument devant l'école aux heures d'entrées et sorties. Lors de la kermesse en juin 2022, la cigarette était complètement banalisée sur les stands et aux abords.

La loi n'interdit pas de fumer aux abords des écoles. Certaines municipalités ont pris des arrêtés dans un périmètre défini autour de l'école. Fumer est interdit dans les lieux publics. Quelle définition de cette notion de lieu public sur des stands en plein air ? M. Perrin souhaite prendre cet arrêté d'ici peu (Pour la prochaine kermesse, l'idée proposée par M. le Maire est retenue : en faire une manifestation véhiculant un message de lutte contre le tabagisme).

L'impact de la crise énergétique sur l'école.

- Pourrez-vous chauffer cet hiver et dans quelles conditions ?

Réponse de M Perrin : C'est une obligation mais peu de marge de manœuvre en termes de financement : la chaudière fonctionne mal (Dans le nouveau projet de rénovation, on a étudié la possibilité de se relier avec le chauffage du lycée Granvelle. Ce n'est techniquement pas possible car les bâtiments sont trop éloignés).

On ne notera pas de problèmes de chauffage pour cet hiver.

La sécurité :

- Des exercices sont régulièrement organisés au sein de l'école, qu'en est-il pour le périscolaire du soir ?
Le personnel du périscolaire est-il formé à ces risques (PPMS) ? *Oui, le personnel est habilité. Deux exercices incendie sont obligatoires : cantine + garderie du soir et du midi.*

- L'équipe pédagogique est satisfaite de la prestation et de la communication avec le Francas : nouveau gestionnaire du service périscolaire. Importance de la continuité dans les projets. Les parents sont également satisfaits car les factures sont données en temps et en heure.

- Intervention de M Perrin : Déplacement de l'arrêt de bus devant l'école.

Stationnement : il faut utiliser les places de parking pour ne pas gêner la circulation aux abords de l'école :

Des interventions des gendarmes auront lieu pour verbaliser les usagers de la route mal garés.

Peut-on prévoir un panneau pour signaler au mieux les places réservées aux personnes handicapées, prévues juste à côté de l'école, car de nombreux parents n'hésitent pas à les utiliser ? A réfléchir sur la façon de les matérialiser.

- Aire de jeux dans la cour maternelle : elle va être démontée (car non conforme pour des enfants de 3 ans).
- Questions au niveau de l'éclairage : la lumière extérieure est très insuffisante devant la grille. Les personnels sortent dans le noir. Danger. Faire un point avec le SIVOM pour revoir l'éclairage.
- Téléphone : l'école ne peut pas joindre directement les parents d'élèves : les enseignants doivent le faire avec leur propre portable. La mairie s'engage à trouver une solution avec le forfait de l'opérateur téléphonique actuel.

- Un téléphone portable a été fourni à la Direction par le SIVOM et l'Inspection Académique prend en charge forfait minimum. **L'école peut être contactée au 06 35 26 42 68.** Attention : message vocaux ou SMS uniquement. Impossibilité de recevoir ou transmettre des MMS.

Séance levée à 20h15.

**La secrétaire de séance :
Mme Virginie QUIVOGNE**

**Le Directeur :
M. Fabrice STEFANETTI**